



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les aides financières pour accélérer les solutions fondées sur la nature



PLAN DE RÉSILIENCE
EAU Loire-Bretagne

PLAN DE RÉSILIENCE
EAU Loire-Bretagne



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

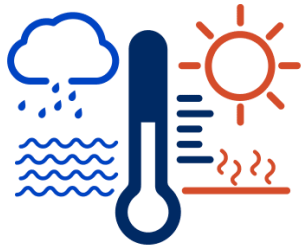
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Plan de résilience 2023-2024 du bassin Loire-Bretagne



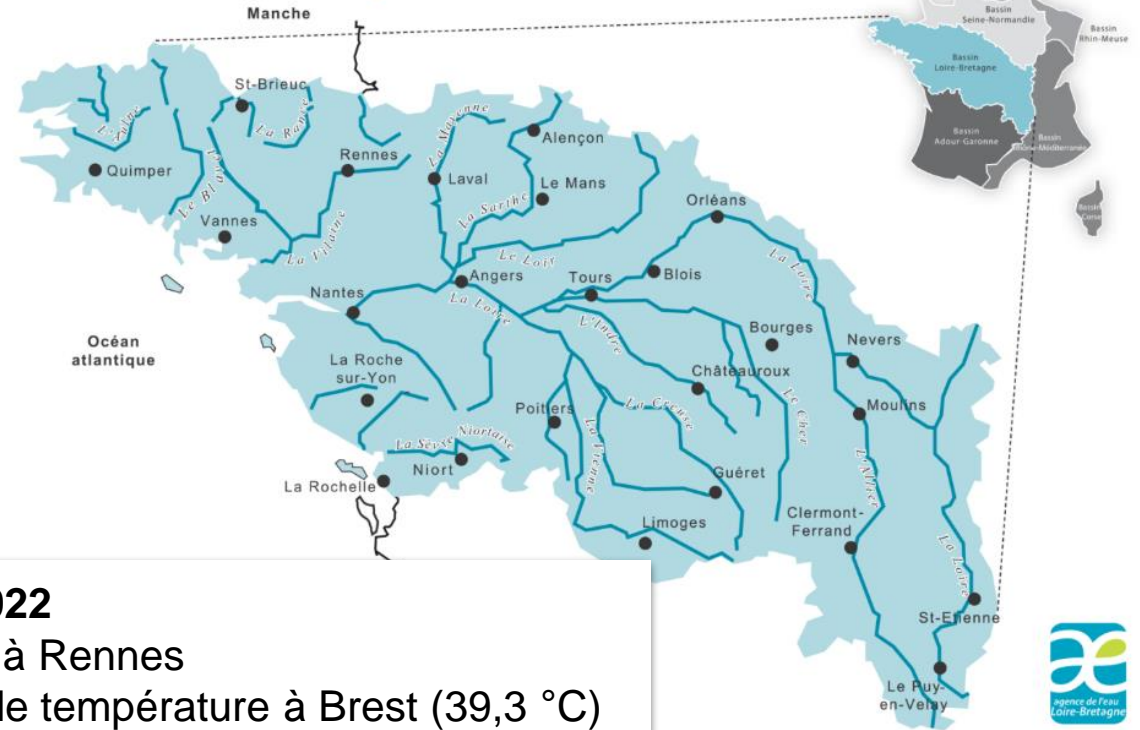
Plan de résilience changement climatique sur le bassin LB



- 20 % à - 40 %
de recharge de
nappe*

- 10 % à - 40 %
débits moyens
des CE*

Le bassin Loire-Bretagne



Faits marquants – été 2022

- 3 juin, des inondations à Rennes
- 18 juillet, des records de température à Brest (39,3 °C)
- en août, à Tours et Orléans, traversée de la Loire à pied
- en août : remplissage des barrages de Naussac et Villerest = 40 et 43%
- 25 août 2022 : la sécheresse concerne la totalité des départements
- été 2022 : mesures exceptionnelles AEP pour près de 1,8 millions d'habitants sur le bassin



*Source : Données issues de l'étude
Explore 70 (projections d'ici 2070/
période 1979-2005) et ICC hydroqual

Et pour 2023 ?

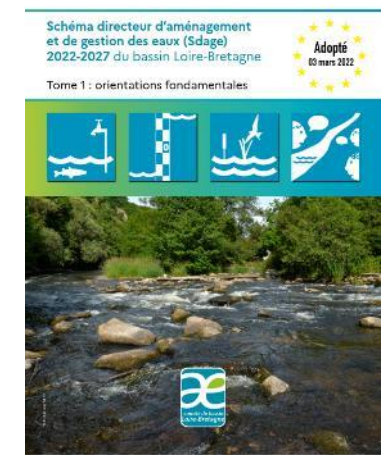


Le 11e programme d'intervention révisé à mi-parcours

Un programme révisé à mi-parcours pour prendre en **compte le nouveau Sdage 2022-2027**

Une révision centrée sur **la stratégie d'action en matière de gestion quantitative de l'eau et d'adaptation au changement climatique** pour les années 2022-2024 autour de 5 leviers d'actions :

- Résilience des milieux : solutions fondées sur la nature
- Sobriété des usages
- Partage des prélèvements en eau entre les différents usages
- Retour à l'équilibre pour les masses d'eau en déficit
- Sécurisation de la distribution en eau potable





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le 11e programme d'intervention révisé à mi-parcours



Un programme marqué par la mise en place de **mesures exceptionnelles** en réponse aux crises successives :

- **En 2021** en réponse aux conséquences économiques de la crise sanitaire : **plan de relance/plan de reprise**
- **En 2022** révision du programme, lancement du **premier plan de résilience gouvernemental** et hausse des coûts plafond
- **En 2023** lancement du **plan de résilience 2023-2024** suite à la sécheresse 2022, mise en place du **fonds vert** pour accélérer la transition écologique

Actualités

Fonds vert et Plan de résilience

Fonds vert 2023 (Etat)

55 millions d'euros pour la renaturation et la biodiversité

3 axes d'intervention et 14 mesures finançables
en faveur de la transition écologique

Une gestion déconcentrée au niveau des préfets de
région et de département

Gestion des mesures renaturation en ville et stratégie
nationale biodiversité par l'agence de l'eau avec
délégation des crédits par les préfets de Région

DS nationale fonds vert

Plan de résilience 2023-2024 (Agence)

100 millions d'euros/an

5 leviers d'actions

Des modifications du 11^{ème} programme pour
accroître les interventions = augmentation et
bonification des taux, suppression de
certaines conditions d'éligibilité
(modification des fiches actions)

+

4 Appels à Projets ouverts du 1^{er} avril à fin
décembre 2023

DS Agence



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Plan de résilience

Lancement d'un plan de résilience 2023-2024



- ⇒ Dans le prolongement de la révision du 11^e programme et de la **sécheresse** 2022 révélateur du **dérèglement climatique** : nécessité d'accélérer les actions à entreprendre pour anticiper la situation future.
- ⇒ Dans ce contexte, lancement d'un **plan de résilience du bassin Loire-Bretagne 2023-2024** pour amplifier l'action de transition écologique
- ⇒ Il comporte deux volets :
- **un volet stratégique** avec le retour d'expérience de la sécheresse 2022 et l'actualisation du plan d'adaptation au CC
 - **un volet opérationnel** rappelant les actions d'ores et déjà mobilisables dans le 11^e programme d'intervention et les propositions permettant d'accroître les actions en faveur de la résilience autour de **5 leviers d'action**



Levier 1	résilience des écosystèmes aquatiques et marins
Levier 2	Sobriété des usages
Levier 3	Partage des prélèvements en eau
Levier 4	Retour à l'équilibre des secteurs en déficit
Levier 5	Sécurisation de l'alimentation en eau potable



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Plan de résilience

Lancement d'un plan de résilience 2023-2024



- ⇒ Ce plan de résilience est conçu pour **accroître les interventions** en faveur des territoires en :
- Relevant certains taux d'aide du 11^e programme en vigueur
 - Ajoutant des aides,
 - Lançant des appels à projets en faveur de la résilience des territoires,
 - Proposant un dispositif spécifique « sur mesure » pour accompagner les collectivités qui se sont trouvées en rupture d'alimentation en eau potable.
- ⇒ **4 appels à projets** ouverts du **1^{er} avril au 31 décembre** pour
- la renaturation des villes et villages,
 - La sobriété des collectivités et des entreprises,
 - la reconquête de la biodiversité,
 - le remplacement des conduites d'eau potable fuyardes.

Des mesures qui s'inscrivent pleinement dans les objectifs du plan eau pour une gestion résiliente et concertée de l'eau

100 millions € supplémentaires dès 2023

Plan de résilience volet opérationnel

Résilience des milieux

Accélérer la restauration
des milieux humides

Gestion des eaux pluviales
intégrée à l'urbanisme
durable

Déploiement des
pratiques agro-
écologiques

Sobriété des usages

Réduction des
consommations par la
recherche de baisse de la
dépendance à l'eau

Réduire les fuites
dans les réseaux
d'eau potable

Partage de la ressource

Assurer un dialogue et
une concertation sur
les territoires

Améliorer la
connaissance dans le
cadre du changement
climatique

Lancer les études
stratégiques sur le
bassin Loire-
Bretagne

Sécurisation AEP

Élaborer ou réviser des
schémas
départementaux
d'alimentation en eau
potable

Accompagner les
collectivités (difficultés
AEP) = mise en œuvre
d'un accord de
résilience

Plan de résilience Communication

3 webinaires les 11 et 12 mai à destination des bénéficiaires format court 1h30

- **Entreprises**, leviers 1 résilience des milieux et 2 sobriété
- **Collectivités** : leviers 1 résilience des milieux (infiltration), 2 sobriété et 3 sécurisation de l'alimentation en eau potable
- **Collectivités, gestionnaires d'espaces** (parcs, conservatoires,..) : levier 1 résilience des milieux

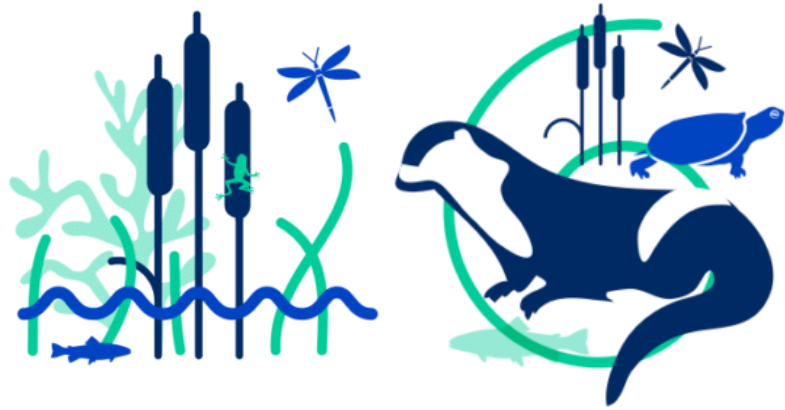




RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les modifications du 11^e programme *pour accroître les interventions*



Levier 1

Résilience
des milieux



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Résilience des milieux : solutions fondées sur la nature



L'agence de l'eau Loire-Bretagne intensifie son action en faveur de la protection de la biodiversité et de l'adaptation au changement climatique en s'appuyant notamment sur le développement **des « solutions fondées sur la nature »**.

- Elles visent à **protéger, gérer de manière durable et restaurer les écosystèmes**.
- Elles favorisent : **le ralentissement des écoulements, l'augmentation du temps de transferts de l'amont vers l'aval, l'infiltration et la rétention d'eau**.



- Les actions **concernent**

Solutions
fondées sur la
nature

Meilleure
fonctionnalité des
MA (effacement plan
d'eau, restauration
ZH, morphologie, ...)

Installation de
dispositifs tampons
(bandes enherbées,
haies, déconnexion
drains, ...)

Gestion des eaux
pluviales intégrée à
l'urbanisme
(végétalisation, ...)

Pratiques agro-
écologiques

Accélérer les actions de restauration des milieux humides

qui ont un rôle essentiel en matière de préservation de la ressource en eau et de soutien d'étiage



OPERATIONS AIDEES

- Etudes, dont inventaire
- Travaux des restauration de milieux humides
- Acquisition *

TAUX D'AIDE

~~50%~~ → **70%**
+10% en ZRR

Dans et hors contrat territorial

Tout projet de restauration de ZH doit s'appuyer sur un document ou plan de gestion stratégique

Les priorités des actions de restauration doivent se concentrer sur les MH présentant le plus d'intérêt au regard de leurs fonctions, menacées ou dégradées et reconnues comme déterminantes en raison de leur lien avec le bon état des masses d'eau.

**On rappelle également la possibilité d'acquisition foncière hors ZH dans les aires d'alimentation de captage prioritaire pour assurer la protection de la ressource en eau (taux 50% et uniquement dans un CT)*

Levier n°1
Résilience
des
écosystèmes
aquatiques
et marins

Encourager les propriétaires privés à restaurer la continuité écologique

pour une meilleure fonctionnalité des milieux



OPERATIONS AIDEES

→ Etudes et travaux d'effacement ou d'arasement des ouvrages ou de suppression de plans d'eau



TAUX D'AIDE

~~70%~~ → 100%

Pour les ouvrages privés



Levier n°1
Résilience
des
écosystèmes
aquatiques
et marins

Déployer des pratiques agro-écologiques favorables à l'eau



OPERATIONS AIDEES
(investissements agro-environnementaux non productifs)

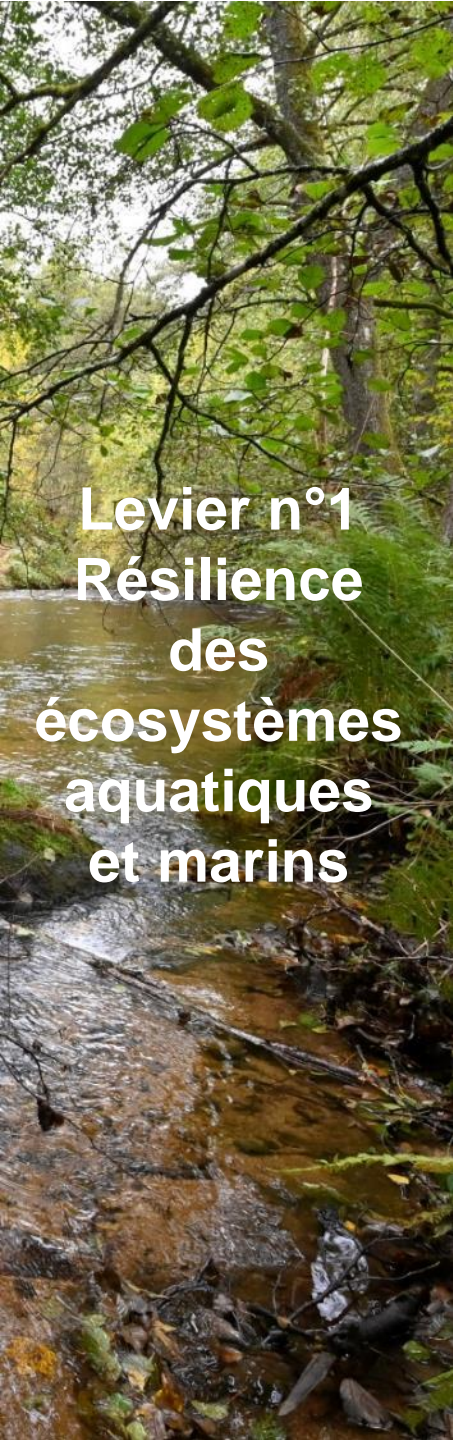
TAUX D'AIDE

~~58%~~ → **70%**

Pour les maitrises d'ouvrages publiques

→ Etudes et travaux d'implantations de haies, talus, zones tampons dans les **contrats territoriaux**

L'aménagement des bassins versants, par l'implantation de haies, de talus ou de zones tampons, est un enjeu fort pour une moindre sensibilité des milieux et de l'agriculture au changement climatique



Levier n°1
Résilience
des
écosystèmes
aquatiques
et marins

S'adapter au changement climatique

... protéger l'eau et reconquérir la biodiversité

2 Appels à projets



Renaturer les villes et les villages



Lutter contre l'érosion de la biodiversité





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AAP Renaturation des villes et des villages



S'adapter au changement climatique / organiser la résilience des milieux



Résilience des
milieux

- **Amélioration du fonctionnement des milieux aquatiques** (restauration de zones humides ou de la morphologie des cours d'eau)
- **Gestion des eaux pluviales intégrée à l'urbanisme durable** via la mise en place de techniques végétalisées



**ENJEU PARTICULIER = EN ZONE
URBANISÉE**

(zones particulièrement concernées
par l'absence de nature)

Appel à
projets

Renaturer villes
et villages

PLAN DE RÉSILIENCE
EAU Loire-Bretagne



Appel à projets renaturation des villes et des villages

Du 1^{er} avril à fin décembre 2023

au fil de l'eau



20 M d'€

Objectif = démultiplier les projets de gestion de l'eau favorables à la renaturation des espaces urbanisés et à la valorisation des milieux aquatiques dans les agglomérations et cœurs de villages



Bénéficiaires potentiels : maitres d'ouvrages **publics** (communes, départements...) et **privés** (associations, entreprises...)



Territoire éligible: projets **sur secteurs urbanisés** du bassin Loire-Bretagne = sur une zone déjà urbanisée du plan local d'urbanisme (pour les milieux aquatiques sont également concernées les zones naturelles enclavées ou limitrophes de zones urbanisées)

Travaux éligibles : études, travaux, animation, sensibilisation en faveur :

- de la **restauration de cours d'eau** (remise à ciel ouvert, reméandrage....)
- de la **restauration de zones humides et de leurs fonctions** y compris en tant que **zones naturelles d'expansion de crue**
- de la déconnexion des **eaux pluviales** et leur gestion par **infiltration sur aménagements majoritairement végétalisés**





Appel à projets renaturation des villes et des villages



Modalités de financement :

- Taux d'aide de **70% à 80%** pour les collectivités en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) et les petites entreprises *dans la limite de l'encadrement européen des aides de l'Etat*
- Cours d'eau / zones humides : aides **sans condition liée à l'existence d'un contrat territorial + plafonnement des dépenses annexes induites par les travaux au montant des travaux de restauration**
- Eaux pluviales : **montant plafond = 110 €/m²** de surface déconnectée des réseaux (contre 33 €/m² dans le 11^{ème} programme révisé) **sans condition liée à l'existence d'un enjeu de pollution avéré**



Les projets sont tenus d'atteindre leurs objectifs dans les 2 ans (rapport d'études, travaux achevés)



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Appel à projets renaturation des villes et des villages



Travaux de restauration de l'Auxigny réalisé par le Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Yèvre sur la commune de Saint-Martin-d'Auxigny (18)

Projet ayant remporté le Trophée LIFE ARTISAN 2022, adaptation au changement climatique

Exemple en image : <https://veille-eau.com/videos/restauration-de-l-auxigny-a-saint-martin-d-auxigny-cher-18-de-2018-a-2020>



Réouverture d'une section busée de l'Auxigny

Appel à
projets

Renaturer villes
et villages

PLAN DE RÉSILIENCE
EAU Loire-Bretagne

AAP Reconquête de la biodiversité



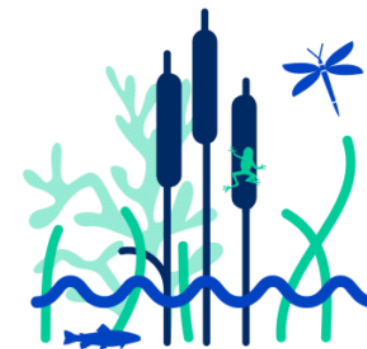
Reconquête de la biodiversité

→ Les projets doivent :

- être coordonnés avec les démarches de biodiversité qui peuvent avoir été mises en place sur le territoire ;
- s'inscrire dans une logique de corridor écologique.

→ Les objectifs :

- Reconquête de la biodiversité avec des actions opérationnelles ;
- Réhabilitation ou amélioration des corridors écologiques ;
- Résilience des milieux et préservation à long terme.



Appel à
projets

Biodiversité

PLAN DE RÉSILIENCE
EAU Loire-Bretagne

AAP Reconquête de la biodiversité

Du 1^{er} avril à fin décembre 2023
au fil de l'eau



4 M d'€

Travaux éligibles : études, travaux

- Les opérations de restauration des écosystèmes en mauvais état ;
- Les opérations de restauration de milieux remarquables (N 2000, ZNIEFF etc.) ;
- La plantation de haie ou la création ou la restauration d'un réseau bocager ;
- L'accompagnement des entreprises dans leur démarche de création d'espace refuge.

Maitres d'ouvrages **publics, privés**
Taux d'aide 70%

Appel à
projets

Biodiversité

PLAN DE RÉSILIENCE
EAU Loire-Bretagne

AAP Reconquête de la biodiversité

Du 1^{er} avril à fin décembre 2023
au fil de l'eau



A titre d'exemple d'opérations financées :

Réhabilitation de marais en milieu urbain ;
Identification et restauration de milieux tourbeux ;
Restauration de mares en milieu forestier ;
Création/restauration de haie pour une espèce emblématique ;
Restauration des continuités de prairies alluviales etc.

Appel à
projets

Biodiversité

PLAN DE RÉSILIENCE
EAU Loire-Bretagne



AAP Reconquête de la biodiversité



La Rochelle : renaturation du Marais de Tasdon

- Dossier démarré en 2019 – travaux terminés en 2021
- 3,3 millions d'euros de travaux pour un montant d'aide de 1,6 millions d'euros
- Restauration :
 - d'un site refuge pour la biodiversité ;
 - d'un milieu humide ;
 - d'un cours d'eau ;
 - du fonctionnement du marais.
- Gestion de prairies

➔ **ENJEUX MULTIPLES**

Exemple en image : <https://www.youtube.com/watch?v=z7PpHFZ4Yfo>

Appel à projets : les différents documents



Page internet sur le site Aides et Redevances

<https://aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr/home/aides/appels-a-projets.html>

- Règlement des appels à projets
- Règles générales et techniques
- Liste des communes en ZRR

Formulaire sur le site Démarches Simplifiées

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/aelb-aap-renaturation>

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/aelb-aap-biodiversite>





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation Armorique

Parc technologique du zoopôle
Espace d'entreprises Keraia - Bât. B
18 rue de Sabot
22440 PLOUFRAGAN
Tél. : 02 96 33 62 45
armorique@eau-loire-bretagne.fr

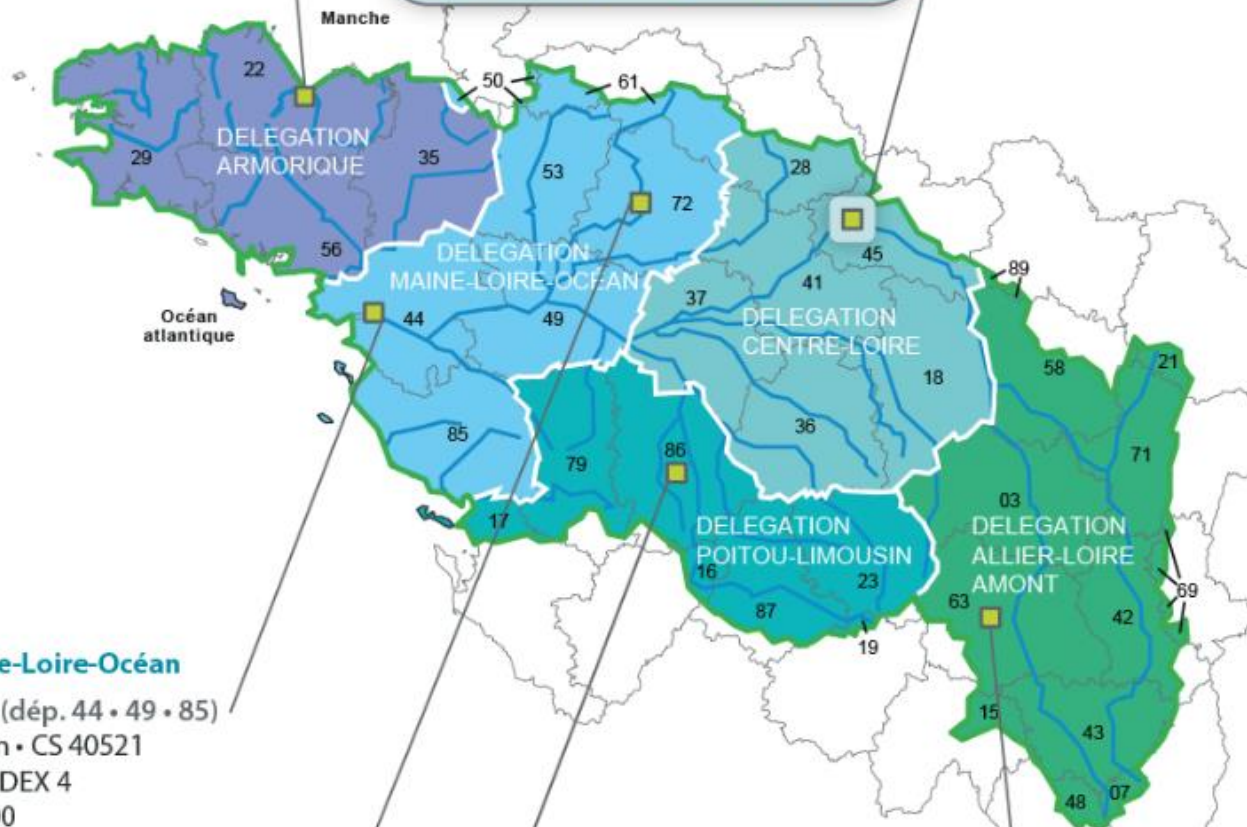
Agence de l'eau Loire-Bretagne (siège)

9 avenue Buffon • CS 36339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
Tél. : 02 38 51 73 73
contact@eau-loire-bretagne.fr
agence.eau-loire-bretagne.fr



Délégation Centre-Loire

9 avenue Buffon • CS 36339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
Tél. : 02 38 51 73 73
centre-loire@eau-loire-bretagne.fr



Délégation Maine-Loire-Océan

→ Site de Nantes (dép. 44 • 49 • 85)
1 rue Eugène Varlin • CS 40521
44105 NANTES CEDEX 4
Tél. : 02 40 73 06 00
mlo-nantes@eau-loire-bretagne.fr

→ Site du Mans (dép. 49 • 50 • 53 • 61 • 72)
17 rue Jean Grémillon • CS 12104
72021 LE MANS CEDEX 2
Tél. : 02 43 86 96 18
mlo-lemans@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Poitou-Limousin

7 rue de la Goélette • CS 20040
86282 SAINT-BENOIT CEDEX
Tél. : 05 49 38 09 82
poitou-limousin@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Allier-Loire amont

19 allée des eaux et forêts
Site de Marmilhat sud • CS 40039
63370 LEMPDES
Tél. : 04 73 17 07 10
allier-loire-amont@eau-loire-bretagne.fr

**Pour tout
renseignement,
contacter la
délégation de
l'agence de l'eau
référente sur votre
territoire**